

## **Montréal présente 12 engagements pour accélérer, en 2022, la transition vers une Ville exempte de racisme et de discriminations**

MONTRÉAL, le 29 mars 2022 /CNW Telbec/ - Fermement engagée dans la lutte contre le racisme et les discriminations systémiques, la Ville de Montréal est fière de présenter ses 12 engagements pour l'année 2022, qui permettront de renforcer et d'accélérer les transformations systémiques de l'administration municipale. Ces engagements, regroupés en cinq volets, vont accélérer la transition inclusive de la Ville pour s'assurer qu'elle est représentative de sa population, que chaque personne puisse s'épanouir pleinement et se sentir en sécurité dans la métropole.

Développés par le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques (BRDS), ces 5 volets sont inspirés des 38 recommandations émises au terme de la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en juin 2020. Ils visent à établir :

- Une administration exempte de racisme et de discriminations systémiques ;
- Une sécurité publique exempte de profilage ;
- Une équité culturelle ;
- Une équité économique et territoriale ;
- Une participation citoyenne inclusive.

« Ces engagements concrets s'inscrivent en continuité avec les autres avancées importantes qui ont été mises en place depuis la reconnaissance officielle du caractère systémique du racisme et des discriminations par notre administration, en juin 2020. Il s'agit d'actions prioritaires qui permettront d'accélérer la transformation organisationnelle de la Ville de Montréal dès cette année, afin de bâtir cette ville au sein de laquelle toutes et tous sont égaux, peuvent se réaliser et vivre dignement. L'égalité passe aussi par des actions concrètes en matière de sécurité urbaine et d'accès au logement, au transport ainsi qu'aux espaces verts. Nous sommes fermement déterminés à continuer de poser des gestes forts pour une ville plus juste, verte et inclusive », a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« La Ville de Montréal le réitère, elle ne tolérera aucune forme de racisme ou de discriminations. Nous posons aujourd'hui de nouveaux gestes concrets pour nous assurer que l'appareil municipal soit inclusif. Plus que jamais, nous possédons une fondation solide pour atteindre cet objectif. Ceci s'incarne au quotidien par des équipes municipales diversifiées, à l'image de la population montréalaise, dévouées qui travaillent sans relâche à cet effet. », a souligné la présidente du comité exécutif et responsable des finances, des ressources humaines, des relations gouvernementales, de la lutte au racisme et aux discriminations systémiques et de la langue française, Dominique Ollivier.

« Les recommandations de l'OCPM ont enclenché une transformation importante à la Ville de Montréal. Depuis 2021, nous nous sommes penchés sur les changements à opérer et nous avons mis en œuvre les conditions nécessaires pour réaliser la transformation municipale en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. L'OCPM a sillonné les quartiers de la métropole pour assurer des espaces d'écoute et de conversations sur les enjeux de racisme et de discriminations systémiques. Nous sommes maintenant rendus à la prochaine étape, soit d'internaliser les recommandations de l'OCPM dans les services centraux et les arrondissements », a déclaré la commissaire à la lutte contre le racisme et les discriminations systémiques, Bochra Manaï.

### **Pour une administration exempte de racisme et de discriminations systémiques**

La Ville de Montréal s'est engagée à être un employeur exemplaire. Afin d'atteindre cet objectif, tous les services et les arrondissements seront accompagnés dans leurs objectifs de diversification des effectifs et d'inclusion dans les milieux de travail. La Ville entend également faciliter le cheminement des plaintes de ses employé·es.

Par ailleurs, une *Direction stratégie, talents, diversité, équité et inclusion* sera créée au sein du Service des ressources humaines de la Ville afin de mettre de l'avant l'importance des enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion.

### **Pour une sécurité publique exempte de profilage**

La Ville s'engage à renforcer les actions en matière de lutte contre les profilages racial et social. Les travaux entourant la Politique sur les interpellations policières seront consolidés, notamment en diffusant les résultats du deuxième mandat des chercheurs indépendants. La formation des policiers et des policières sera aussi renforcée, notamment avec la Journée d'information sur la diversité sociale et culturelle montréalaise ainsi que la formation sur les pouvoirs et devoirs et la formation sur la désescalade et l'endiguement.

De plus, la Ville veillera à déployer une plus grande sensibilisation sur les mécanismes de lutte contre les incidents et les crimes haineux dans la métropole.

La Ville consolidera également les liens avec les organismes et citoyen·nes autochtones. À cet égard, un·e conseiller·ère en développement communautaire et de liaison auprès des Peuples autochtones sera recruté·e au sein du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

### **Pour une équité culturelle**

Montréal vise une programmation culturelle qui doit être le reflet de la diversité montréalaise. La Ville prend donc l'engagement de mettre en valeur et d'assurer une plus grande représentativité des diversités dans le cadre des festivals et des événements culturels sur son territoire. Montréal documentera aussi l'impact de l'équité territoriale et économique sur les enjeux de racisme et de discriminations systémiques.

### **Pour une équité territoriale et économique**

La Ville prend l'engagement d'assurer une meilleure distribution des investissements municipaux à partir des données et des cartographies, d'arrimer les interventions en verdissement aux enjeux de racisme et de discriminations systémiques pour assurer une plus

grande justice environnementale entre citoyen·nes et de lutter contre les pratiques discriminatoires en matière de logement dans le parc locatif de la métropole.

### **Pour une participation citoyenne inclusive**

La participation citoyenne inclusive pour les montréalais·es racisé·es, de la diversité et autochtones permet d'ancrer la citoyenneté urbaine et d'améliorer les enjeux de représentativité et d'accès aux espaces décisionnels.

Pour favoriser ce volet, Montréal s'engage à accroître la participation citoyenne des personnes racisées et autochtones à la Ville. Cela passe notamment par l'intégration de façon transversale du volet de la participation citoyenne dans les engagements 2022 et par la sensibilisation des citoyen·nes à travers une exposition sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités.

La Ville de Montréal rendra des comptes de la réalisation de ces 12 engagements au début de l'année 2023.

### **[Consulter les 12 engagements pour 2022](#)**

SOURCE Ville de Montréal